

Communiqué de presse

PARIS, le 25 avril 2022

Election présidentielle 2022 L'UFS partage ses priorités pour le quinquennat à venir

L'UFS présente toutes ses félicitations à Emmanuel Macron et souhaite rappeler ses propositions pour le prochain quinquennat afin de garantir notre souveraineté alimentaire, mais aussi répondre aux défis inédits auxquels font face les filières agricoles ainsi qu'aux ambitions fixées par France 2030.

Dans un contexte de changement climatique, de tensions sur les matières premières mais aussi de reconfiguration des équilibres internationaux, les actions du prochain gouvernement seront décisives pour permettre aux semenciers de continuer à jouer pleinement leur rôle d'apporteur de solutions pour tous les types d'agriculture.

Pendant sa campagne présidentielle, Emmanuel Macron avait rappelé l'importance pour la France, de connaître une « troisième révolution agricole » basée sur l'innovation robotique, numérique et génétique, soutenue par des investissements prévus dans le cadre de France 2030.

C'est dans cette dynamique que les entreprises semencières feront le nécessaire pour continuer à être une des solutions attendues par les agriculteurs et les jardiniers amateurs. Parallèlement, elles ont besoin de politiques publiques agricoles fondées sur une vision à long terme, permettant de sécuriser les activités en France, de soutenir l'innovation variétale et de garantir un cadre de production de semences conforme aux exigences qualité.

Claude Tabel, président de l'UFS, précise : « L'implantation territoriale des semenciers, leur interaction avec les filières agricoles et alimentaires, leur haut niveau d'investissement en recherche et développement sont des atouts pour concilier les objectifs de souveraineté alimentaire, d'attentes sociétales et de compétitivité. Les entreprises semencières doivent pouvoir compter sur le soutien du gouvernement. C'est dans cette perspective que l'UFS souhaite maintenir un dialogue constructif avec les ministères impliqués ».

A PROPOS DE L'UNION FRANCAISE DES SEMENCIERS

L'Union Française des Semenciers est l'organisation professionnelle qui représente plus d'une centaine d'entreprises semencières implantées en France et engagées dans la création de variétés végétales, la production et la mise en marché de semences pour l'agriculture, les jardins et les paysages. Interlocuteur de référence pour l'industrie des semences, elle porte la voix de ses adhérents dans une interprofession forte. Au sein des filières agricoles et agro-alimentaires, les semenciers participent à la construction d'une activité économique structurée, dynamique, responsable et pérenne. Qu'elles soient des PME familiales, des coopératives ou des filiales d'entreprises étrangères, les entreprises semencières contribuent au développement économique des régions et performent sur les marchés internationaux.

Union Française des Semenciers • 17 rue du Louvre, 75 001 PARIS – France • Tel : +33 (0)1 53 00 99 30 • communication@ufs-asso.com • www.ufs-semenciers.org •

Siret: 518 905 484 00011 - APE: 9499Z

CONTACT

Agence Comfluence

Charles COLLET 06 68 69 00 99 charles.collet@comfluence.fr Romain CHARPIOT 01 40 07 98 27 romain.charpiot@comfluence.fr